

**MATÉRIEL À PAYER À L'ÉCOLE
 ANNÉE 2018-2019
 4^E ANNÉE**

Matériel	
Rafale 2 ^e cycle (2 ^e année) – Cahiers d'apprentissage (Chenelière)	18,50 \$
Trapèze 2 ^e cycle (2 ^e année) – Cahiers d'apprentissage (Chenelière)	18,50 \$
Escales en Nouvelle-France – Cahier de savoirs et d'activités 4 (ERPI)	13,00 \$
Cahier-maison (français)	1,50 \$
Cahier-maison (mathématique)	1,50 \$
Cahier maison en anglais	5,00 \$
Agenda	7,00 \$
Total	65,00\$

Veuillez effectuer le paiement **avant le 31 août 2018** par chèque à l'ordre de l'école St-Marc et indiquer le nom de votre enfant à l'endos de celui-ci. Toutefois, si votre paiement est en argent comptant, prévoir le montant exact.

IMPORTANT !

Au courant du mois de septembre, une contribution volontaire vous sera demandée pour nous aider à organiser des activités spéciales ou des sorties. Le conseil d'établissement a fixé un **maximum de 60\$** pouvant être demandé pour l'année scolaire 2018-2019. Ces frais vous seront réclamés avant chaque événement. Dans certains cas, il pourrait y avoir une activité spéciale qui exigerait une contribution supérieure à la limite fixée. Dans ce cas, une campagne de financement spéciale sera proposée aux parents.